PRIX, deux sols.

Décret d'accusation, apposition des scellés & arrestation du ministre de Lessart.

Lettre du Roi à son ami Bertrand avec la réponse de ce dernier.

Lettre de M. de Lessart, en partant pour Orléans. — Lettre de M. de Narbonne.

La séance du 10, qui a été prolongée jusqu'à six heures, a fini par un coup de foudre contre M. de Lessart. Dans un beau discours prononcé par M. Brissot, et sur lequel nous reviendrons, cet excellent citoyen a démontré que ce ministre s'est rendu coupable de haute trahison; et il a conclu à ce qu'il fût prononcé contre lui un décret d'accusation. La proposition a été appuyée par MM. Maille, Larrivière, Arena, Vergniaut et plusieurs autres. Enfin, il a été décrété, au bruit des plus vifs applaudissemens, « que le ministre » des affaires étrangères est décrété d'accu- » sation; qu'il sera arrêté sur le champ, et » que les scellés seront mis sur ses papiers » particuliers ».

Cet arrêt terrible, qui fera frémir la faction autrichienne, a été exécuté; et à l'instant où nous écrivons, le ministre imposteur est à l'Abbaye. Nous espérons que ce premier exemple de la sévérité nationale fera changer la face des affaires.

Lettre de M. de Narbonne.

« M. le président, j'ai appris que l'assem- » blée nationale avoit décrété que les minis- » tres rendroient leurs comptes avant de » pouvoir sortir de Paris. Comme il n'y a

» pas encore de formes réglées, je vous prie,
» M. le Président, d'inviter l'assemblée à
» m'indiquer les moyens de me conformer à
» ce décret. J'espère qu'elle excusera la de-
» mande que je lui fais, et qu'elle n'y verra
» que le juste désir que tout citoyen doit
» avoir de se rendre à son poste. Je suis etc.

Signé, DE NARBONNE.

Paris, 11 mars. Un courier nous a appris hier la nouvelle de la mort de l'empereur. Ce prince est mort à Vienne le premier de ce mois, après trois jours de maladie. Cette nouvelle se répandit aussitôt dans les cafés, au Palais-royal, à l'assemblée nationale; et par-tout on bénissoit la providence de nous avoir délivrés d'un homme qui nous nuisoit beaucoup par les espérances qu'il donnoit aux conspirateurs français. On dit que l'archiduc François, son successeur aux états héréditaires de la maison d'Autriche, n'aime pas notre constitution, que vraisemblablement il ne connoît guères; mais il est à croire que les intrigues qui vont agiter le corps germanique, pour l'élection d'un empereur, ôteront aux puissances du Nord le désir de se mêler de nos affaires.

M. deLessart est actuellement à Orléans. On disoit ce matin que M. Cahier avoit donné sa démission; mais cette nouvelle a été démentie par le ministre lui-même, qui est venu ce matin à l'Assemblée; ce qui est vrai, c'est qu'il est à la veille de sa retraite. Le roi a expédié un courier à M. Dietrich, maire de Strasbourg, auquel il se propose de confier le porte-feuille de l'intérieur; mais on accuse M. Dietrich de deux



délits graves ; le premier, d'avoir pris part à l'évasion du roi ; le second, d'avoir divisé la société de Strasbourg, pour mettre cette ville à la merci des séditieux. Quant à M. Bertrand, il paroît qu'il craint le sort de son collègue ; mais le roi l'aime, il est content de ses grands services, et l'on jugera, par les lettres suivantes, comme à la cour on sait jouer la comédie.

Lettre de M. Bertrand au Roi. Paris, le 9 mars 1792.

Sire, je viens d'apprendre que votre majesté avoit nommé un successeur à M. de Narbonne. Après y avoir bien réfléchi, j'ai pensé que je devois vous offrir ma démission. Votre majesté saura aisément apprécier les motifs qui me déterminent ; elle connoît mes sentimens et ma conduite, elle ne peut douter ni de mon courage, ni de ma confiance en sa justice : elle ne sera point étonnée de cette nouvelle preuve de mon dévouement.

Vous savez, sire, dans quelle circonstance je quitte le ministère ; je laisse à votre majesté le soin de mon honneur. Je suis, etc.

Signé BERTRAND.

Réponse du roi à M. Bertrand. Paris 9 mars 1792.

Je vois avec peine, monsieur, la résolution que vous m'annoncez de quitter le ministère ; satisfait, dans tous les temps, de votre zèle et de vos services, j'aurois souhaité que vous eussiez cru devoir les continuer ; j'apprécie vos motifs et vous en estime davantage. Je vais examiner les observations qui m'ont été adressées par l'assemblée nationale et le mémoire que vous m'avez remis : comptez sur ma justice.

J'exige de votre attachement pour la chose

publique et pour moi, que vous conserviez l'exercice de vos fonctions, jusqu'à ce que j'aie pu vous donner un successeur. Vous acquerrez par là un titre de plus à ma bienveillance.

Signé LOUIS.

Décret d'acusation de l'assemblée nationale contre M. de Lessart.

« L'assemblée nationale considérant que le
» ministre des affaires étrangères a compro-
» mis la sûreté de la nation, en ne donnant
» pas communication des pièces qui attes-
» toient l'existence d'un concert des puissan-
» ces ; qu'il n'a point pressé la cour de Vienne
» de renoncer à ce concert ; qu'il a dérobé la
» connoissance de l'office du 5 Janvier; qu'il
» a communiqué à la cour de Vienne, par
» une lettre confidentielle à M. de Noailles,
» des détails faux ou exagérés sur l'intérieur
» du royaume ; qu'il a professé dans cette
» lettre une doctrine anti-constitutionnelle,
» sur l'époque qui a précédé l'acceptation de
» la constitution ; qu'il a demandé basse-
» ment la paix ; qu'il a méprisé le décret du
» 25 janvier, décret qu'il avoit lui-même
» provoqué, en communiquant les dépêches
» impériales, et assistant lui-même aux déli-
» bérations du comité diplomatique ; qu'il a
» montré de la lâcheté et de la foiblesse ;
» qu'il a négligé ou trahi les intérêts de la
» nation ; qu'il a refusé d'obéir au décret qui
» lui enjoignoit de communiquer les pièces
» originales de sa correspondance, déclare
» qu'il y a lieu à accusation contre le sieur
» de Lessart, ministre des affaires étran-
» géres ».